

Programme 4.2.1 OPPQ-REPAR 2020-2021

Lettre d'intention

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Vérifications préalables à l'examen scientifique de la demande par les représentants des organismes partenaires

| | | |
|--|--|----------------|
| | Le demandeur principal est membre régulier de l'OPPQ | OUI/NON |
| | Le demandeur principal est membre associé ou étudiant du REPAR (excluant le niveau postdoctoral) ¹ | OUI/NON |
| | Le demandeur ne détient pas une autre bourse ou subvention en cours avec l'OPPQ | OUI/NON |
| | Le rôle prépondérant du demandeur principal dans la réalisation du projet est bien établi | OUI/NON |
| | Le projet proposé n'est pas un sous-projet d'un membre de l'équipe de recherche. Il est innovant et n'est pas en continuité avec des projets d'un chercheur. | OUI/NON |
| | Le demandeur principal a soumis une seule demande comme demandeur principal au programme de bourses et subventions de l'OPPQ, toutes catégories confondues. Également, le demandeur principal et les codemandeurs ont soumis un maximum de deux demandes au total pour le concours OPPQ-REPAR. | OUI/NON |
| | Aucune autre subvention ou bourse n'a été obtenue pour le même projet ou pour tout autre projet corolaire | OUI/NON |
| | Lettre d'appui du milieu témoignant de l'engagement du milieu à mettre en place des actions visant à soutenir l'équipe de recherche et à encourager l'utilisation des données probantes issues du projet | OUI/NON |

| | | |
|--|--|----------------|
| | Lettre d'un membre de l'équipe ayant le statut de chercheur autonome témoignant des liens entre ce projet et ses expertises et le support qu'il offrira | OUI/NON |
| | Lettre du demandeur, signée par l'employeur, spécifiant l'implication du demandeur, le temps que ce dernier dédie actuellement à la pratique clinique, la confirmation qu'il maintiendra des activités cliniques tout au long du projet, ainsi que la description de l'expérience en recherche, le cas échéant | OUI/NON |
| | La demande est complète | OUI/NON |

¹ Si le demandeur n'est pas membre du REPAR, la demande d'adhésion au REPAR doit être faite avant de déposer la demande de subvention

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION

| | | |
|----------------|---|---|
| 1. FAISABILITÉ | <p>A. Faisabilité du projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles, de l'accessibilité des participants (recrutement), du montant, de l'échéancier et de la durée de la subvention.</p> <p><u>Critère</u> : Dans ce contexte, la proposition expose un plan réaliste pour mettre en œuvre et conclure le projet.</p> | <p>5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord</p> |
| Commentaires : | | |
| | <p>B. Prévisions budgétaires réalistes et ventilation budgétaire adéquate.</p> <p><u>Critère</u> : Le budget demandé est justifié pour que les activités proposées puissent être réalisées et permettre l'atteinte des objectifs.</p> | <p>5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord</p> |
| Commentaires : | | |

| | | |
|--|---|---|
| <p>2. RÉSEAUTAGE</p> | <p>A. Expertise et complémentarité du réseautage.</p> <p><u>Critère</u> : Les membres de l'équipe possèdent les expertises scientifiques et cliniques complémentaires requises pour la réalisation du projet (méthodologies, expertises, domaines de recherche...).</p> | <p>5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord</p> |
| <p>Commentaires :</p> | | |
| | <p>B. Projet clinique en équipe avec un ou des cliniciens. L'OPPQ et le REPAR s'attendent à ce que le projet soit l'initiative d'un clinicien ou d'un groupe de cliniciens appuyé par un ou des chercheurs du REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : La complémentarité de l'expertise clinique et de recherche du tandem chercheur – clinicien (demandeur principal) pour la réalisation du projet de recherche est démontrée.</p> | <p>5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord</p> |
| <p>Commentaires :</p> | | |
| <p>3. ARRIMAGE AVEC LES PROJETS STRUCTURANTS ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME</p> | <p>A. Pertinence du projet par rapport à la mission et aux projets structurants du REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : La pertinence du projet en lien avec la mission et les projets structurants est bien démontrée.</p> | <p>5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord</p> |
| <p>Commentaires :</p> | | |

| | | |
|---|---|---|
| | <p>B. Pertinence du projet par rapport au programme OPPQ-REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : Le projet répond adéquatement aux objectifs du programme.</p> | <p>5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord</p> |
| Commentaires : | | |
| | <p>C. Effet structurant du projet pour le REPAR.</p> <p><u>Critère</u> : Les liens du projet avec les projets structurants sont clairement démontrés.</p> | <p>5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord</p> |
| Commentaires : | | |
| <p>Le projet atteint le seuil minimal pour être évalué scientifiquement : 4 ou 5/5 pour chaque critère</p> | | <p>OUI/NON</p> |
| Commentaires généraux : | | |